

Dix ans !

En janvier 2009, le service des travaux publics de la Ville de Liège a fait démolir une partie du mur du thier de la Chartreuse en amont de l'arvô pour des raisons de sécurité. Des pierres s'étaient détachées durant l'été 2008 et d'autres menaçaient de s'écrouler. Le mur dégradé a disparu et avec lui notre chemin d'accès. Le câble d'alimentation de notre installation électrique a été arraché. La Ville nous a indemnisés en 2017 et nous avons acheté le matériel nécessaire à la remise en état de notre coffret électrique mais pour le placer (il fonctionne provisoirement), nous attendons que la Ville répare le mur de soutènement.

Ces deux photos de l'arvô avant 2009 et dans son état actuel montrent l'étendue des dégâts. La porte côté ville n'est accessible qu'en passant sur le terrain voisin (appartenant au Groupe Horizon) mais très difficilement, aussi, c'est par la porte côté Chartreuse que nous accueillons les jours de beau temps les visiteurs ou les promeneurs du parc désirant des informations ou un rafraîchissement.



L'arvô avant 2009.



L'arvô après 2009 – Photo prise en décembre 2018 (A. Rombauts)

Le service des travaux publics avait conçu en 2015 le projet d'un escalier reliant le thier à la rue Justin Lenders et traversant notre sentier d'accès, ce qui impliquait que notre association en vende à la Ville une grande partie. Lors de l'assemblée générale du 28 avril 2018, les membres ont exprimé leur avis sur cet escalier et refusé de vendre. Nous en avons informé l'échevinat et le service des travaux publics par courriers et lors d'une réunion qui s'est tenue le 29 janvier dernier. Nous attendons confirmation de la reconstruction du mur dans son état antérieur (ce qui d'ailleurs coûtera nettement moins cher à la Ville).

Nous craignons une longue attente de nouveau et la dégradation de l'environnement de ce bâtiment classé en juin 1981 et dont l'administration du Patrimoine en août 1980 soulignait l'intérêt en ces termes : « Avec les vieux murs de soutènement qui l'encadrent de chaque côté de la chaussée, il constitue un ensemble historique qui mérite d'être protégé ».

C'est grâce à une association (ASBL Parc des Oblats) qui l'a acquis en 1990 pour pouvoir le restaurer (restauration entièrement subsidiée) que le bâtiment a retrouvé sa belle allure de pont couvert et fortifié. Cette association nous l'a cédé en 2010 lors de sa dissolution et nous tenons à ce qu'il survive « encadré de ses vieux murs », servant de passage lorsque nous l'ouvrons le week-end au retour des beaux jours.

Face à l'inertie de la Ville, nous devons agir. Mais il apparaît qu'il faut plus que des lettres et des réunions. La question est à l'ordre du jour de [notre prochaine assemblée générale du 6 avril prochain](#).

Des questions, des suggestions, votre avis:
Ecrire à monique.snyers@lachartreuse.org

Monique Snyers